

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas prolonger la séance si les députés sont d'avis que nous devrions la lever. D'autre part, monsieur l'Orateur, je crois que ce serait tragique de suspendre le débat maintenant et de le reprendre lundi au même point où nous en sommes.

Une voix: Peut-être pas.

M. Thompson: Nous avons très peu accompli au cours de ces quelques derniers jours; nous avons cependant terni la réputation de la Chambre et discrédité tous ses membres.

Monsieur l'Orateur, je voudrais faire quelques observations à l'appui de la proposition du député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) qui croit qu'un certain terrain d'entente pourrait être trouvé en fin de semaine, afin qu'à notre retour, lundi, une autre solution nous soit offerte. Nous devrions pouvoir nous entendre et ne pas être obligés, à notre retour, de continuer le débat sur la même question de privilège. A moins qu'une initiative soit prise, le débat pourrait se poursuivre dans le même sens durant une semaine.

Je prie instamment, au nom de la raison et du bon sens, tous ceux qui sont ici cet après-midi de se rendre compte que ce qui se produit maintenant nous désunit encore davantage, nous empêche de poursuivre notre travail et accentue les divergences d'opinion et l'amertume manifestée au cours du présent débat.

A mon sens, nous avons été témoins, ces deux derniers jours, d'un triste spectacle, dont les conséquences seront tragiques, si nous ne changeons pas entièrement de direction.

L'hon. M. Lambert: Qui a commencé?

M. Thompson: Ces dernières années, le Parlement a été dominé par des hommes qui s'en sont servi comme d'un instrument personnel, comme d'une arène où exercer leurs vengeances individuelles. Nous avons vu des hommes craindre la vérité et se cacher derrière le paravent des insultes, des menaces et des sous-entendus. Nous avons vu des hommes jouer la comédie devant les tribunes, pour s'assurer de la publicité. Fait plus sinistre encore, nous avons vu se former des alliances qui se fondaient sur les distinctions de race et de langue, aussi bien que sur l'idéologie des partis.

Il est difficile de savoir où diriger le plus gros de nos reproches: au manque d'initiative du gouvernement ou aux tactiques d'obstruction de l'opposition officielle. Tel n'est pas mon propos.

M. Kindt: Monsieur l'Orateur, j'en appelle au Règlement. J'aimerais que le député de Red-Deer nomme les personnes qui dressent les obstacles dont il vient de parler.

M. Thompson: Répartir le blâme n'est pas le premier de mes soucis en ce moment.

M. Kindt: Vous avez mentionné l'opposition officielle. Rétractez ces paroles, dis-je. (*Exclamations*)

M. Thompson: Ces paroles n'ont pas à être rétractées, monsieur l'Orateur, car le hansard et les journaux des deux dernières années en font la preuve.

Combien de temps encore pensons-nous pouvoir continuer à nous quereller à la Chambre tandis que les affaires du pays vont à la dérive? Si nous ne menons ni n'administrons les affaires du pays, quelqu'un d'autre le fera. C'est uniquement parce que de bons gouvernements provinciaux prenaient alors l'initiative dans leurs propres domaines que nous avons pu passer ainsi des années à nous chamailler.

Voyez la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous avons des banques qui essaient de fonctionner en vertu d'une loi qui, au point de vue juridique, n'est plus en vigueur...

L'hon. M. Lambert: Si, elle est encore en vigueur.

M. Thompson: ...et qui doit subir des remaniements profonds. Nous avons déjà remis cette tâche à plus tard à maintes reprises et nous sommes à nouveau sur le point de le faire. Pourquoi, monsieur l'Orateur? A cause de ce qui se passe en ce moment à la Chambre.

Nos fermiers essaient de survivre en dépit d'une législation agricole qui est tellement en retard sur notre époque que c'en est risible. Nos institutions d'enseignement s'efforcent de faire face à la concurrence, à une époque de technologie avancée, en dépit d'un régime de subsides empirique et mal défini.

Nous adoptons des mesures maladroites concernant la sécurité sociale, comme le régime mal conçu des pensions sur le Canada, qui nous a été présenté sans examen suffisant des priorités et des besoins.

L'hon. Mlle LaMarsh: Vous feriez mieux de vérifier cela.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'impression que le député ne s'en tient pas à la question de privilège dont la Chambre est saisie. Je reconnais que les députés qui ont pris part au débat ne s'en sont pas toujours tenus à la question à l'étude. Toutefois, les observations du député semblent être très éloignées de la question de privilège et je lui demanderais de bien vouloir y revenir.